

Questions orales

M. McClelland: Oui, monsieur le Président. Le ministre n'ignore pas que, à l'heure actuelle, le soldat le moins haut gradé à avoir été accusé dans l'affaire de la Somalie a été reconnu coupable et emprisonné. Il s'agit de celui-là même qui a fourni le premier la preuve qui a permis de...

Le Président: Je vous demande de poser tout de suite votre question.

M. McClelland: Monsieur le Président, quelle mesure au juste le ministre a-t-il prise pour s'assurer que d'autres militaires se sentent libres de venir témoigner sans craindre d'être punis?

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, comment pourrions-nous être plus clairs? Il y aura une enquête civile publique et tout membre des forces armées qui sait quelque chose au sujet de cette affaire ou qui est préoccupé par celle-ci aura non seulement la possibilité, mais encore le devoir de témoigner à l'enquête.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION

M. Osvaldo Nunez (Bourassa, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Jeudi dernier, le ministre a accordé un sursis de deux semaines pour se donner le temps de réviser le cas de M^{me} Thérèse Sabadin et de ses deux enfants. Si sa décision n'est pas modifiée, celle-ci et ses deux enfants seront déportés aux îles Seychelles alors que son mari la menace de mort dès son retour.

Trois jours avant de décider de surseoir à cette déportation, le ministre m'écrivait, et je le cite: «J'ai personnellement révisé le cas de M^{me} Sabadin. Cette révision n'a révélé aucune raison contraignante justifiant des mesures exceptionnelles.» Pourquoi le ministre a-t-il changé d'avis trois jour plus tard?

[Traduction]

L'hon. Sergio Marchi (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, je crois qu'il ne convient pas que nous parlions des détails d'un dossier précis. Puisqu'un collègue du député a posé la question il y a quelque temps, je pense que celui-ci devrait savoir qu'il a été décidé de surseoir à l'expulsion pour qu'il y ait un examen complet du dossier.

Ce que le député et son collègue ont demandé, c'est si j'étais prêt à fausser le processus d'examen en disant dans quel sens devrait aller la décision. Je crois que cela serait très mal vu de la part d'un ministre.

Laissons l'examen suivre son cours normalement. Nous avons un aussi bon système que n'importe quel autre pays du monde. Si de nouveaux éléments de preuve sont présentés, ils seront pris en considération comme il se doit.

[Français]

M. Osvaldo Nunez (Bourassa, BQ): Monsieur le Président, le ministre n'admet-il pas qu'il a fait une grave erreur dans le dossier de M^{me} Sabadin, et pourquoi ne reconnaît-il pas qu'il existe des raisons humanitaires impérieuses qui requièrent immédiatement l'annulation de l'avis de déportation?

[Traduction]

L'hon. Sergio Marchi (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, j'ignore pourquoi les députés du Bloc québécois s'obstinent à vouloir rabaisser le système progressiste et généreux de notre pays.

La personne dont il est question a présenté une demande fondée sur des motifs humanitaires. Elle a bénéficié d'une prorogation du délai pour permettre un examen complet de son cas. Le député donne à entendre que le système ou le gouvernement fait une erreur.

Le système fonctionne bien. La compassion y a sa place et il est temps de le dire plutôt que de toujours dénigrer ce système canadien, qui ne le mérite de toute évidence pas.

* * *

LE GOUVERNEMENT DU CANADA

Mme Deborah Grey (Beaver River, Réf.): Monsieur le Président, le gouvernement actuel avait promis aux Canadiens de faire les choses différemment, mais après une année seulement, je ne peux pas vraiment faire la différence entre les libéraux et le gouvernement Mulroney.

Le président du CN a bénéficié d'un prêt sans intérêt de 300 000 \$ pour vivre sur un grand pied à Westmount, don gracieux des contribuables canadiens. La Commission de la capitale nationale, qui a déjà puisé dans le Trésor public pour payer la cotisation de son président à un club, est en train de dépenser 2 millions de dollars pour faire rénover des bureaux, et les libéraux de tout le pays se mettent sur les rangs pour obtenir des nominations.

Ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Quand donc cessera-t-on de faire des dépenses somptuaires et quand le gouvernement comprendra-t-il que ce n'est pas son argent qu'il dépense?

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, si la députée ne peut pas faire la différence entre le gouvernement actuel et le gouvernement Mulroney, elle a vraiment besoin de lunettes. Elles l'aideraient peut-être à voir que notre gouvernement prend toutes les mesures nécessaires en cette première année de son mandat pour assurer l'efficacité des programmes et des dépenses afin que les contribuables en obtiennent pour leur argent.

• (1450)

Nous ne tolérerons pas les inefficacités. Nous ne tolérerons pas le gaspillage du gouvernement fédéral précédent. Voilà ce que notre gouvernement s'est engagé à faire.